



JONGNY-FLASH

No 61, avril 2022



Communication sur l'accueil familial de jour

La décision des Autorités de la Ville de Vevey de sortir du réseau d'accueil de jour « REVE » au 31 décembre 2021, a conduit les Communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et le groupe Nestlé à reconstruire l'organisation de l'accueil de jour sur leur territoire.

Une période transitoire a été convenue avec la Ville de Vevey jusqu'au 31 juillet 2022, période durant laquelle le secteur enfance rattaché à la Direction de la famille, de l'éducation et du sport poursuivra la gestion opérationnelle du réseau telle qu'elle existe jusqu'alors, tout en transférant les informations et son expertise à la FSAT (Fondation des structures de l'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et environs). La FSAE a offert ses compétences de gestion pour un réseau transitoire, sur autorisation de la FAJE. Ceci afin de continuer à bénéficier des subventions cantonales qui couvrent, dès le 1.1.2022, le 32% (29% base + 3% selon rabais fratrie) de la masse salariale du personnel éducatif.

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a accordé aux Communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et au groupe Nestlé un délai d'ici fin 2023 pour décider de la constitution d'un ou de deux nouveaux réseaux d'accueil de jour au sens de l'article 27 de la Loi sur l'accueil de Jour des enfants (LAJE). Ceci, pour autant qu'un répondant ayant une existence juridique propre se voie confier la responsabilité opérationnelle du réseau vis-à-vis de la FAJE pour l'ensemble des institutions d'accueil subventionnées installées sur leur territoire ainsi que pour l'Accueil familial de jour.

Un mandat de prestations a été conclu avec les 4 Communes du Cercle, La Tour-de-Peilz le groupe Nestlé et la FSAT pour la durée convenue et précise les responsabilités des deux parties, fixe l'organisation de ce réseau transitoire baptisé Réseau LAC (LA pour La Tour-de-Peilz et C pour cercle de Corsier) et les modalités de financement.

Pour les enfants des Communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny et qui ont été placés avant le 1er juillet 2021, les structures s'engagent à garder dans leurs lieux d'accueil ces enfants et cela jusqu'à l'âge d'entrée à l'école selon la convention des membres du réseau REVE datée du 1er janvier 2009.

La liste d'attente actuelle a été scindée en deux en début d'année et toutes les informations ont été communiquées aux parents en attente d'une place.

L'ASICC (Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier), mandatée par les Communes du Cercle pour gérer les structures d'accueil parascolaires à venir, reprendra l'exploitation, dès août 2022, de la structure des Écureuils des Monts de Corsier actuellement gérée par la Ville de Vevey.

De plus, une structure d'accueil parascolaire provisoire de 44 places qui est en construction sur la Commune de Corsier serait susceptible d'ouvrir ses portes au mois d'octobre 2022.

En parallèle et afin de trouver une alternative au manque de places en structure d'accueil, le Comité de Direction propose une aide sous forme de subvention destinée aux accueillantes en milieu familial. A cet effet, une annonce de poste est consultable sur le site internet de la commune sous l'onglet « Emplois ».

Céline Murisier, Présidente CoDir ASICC

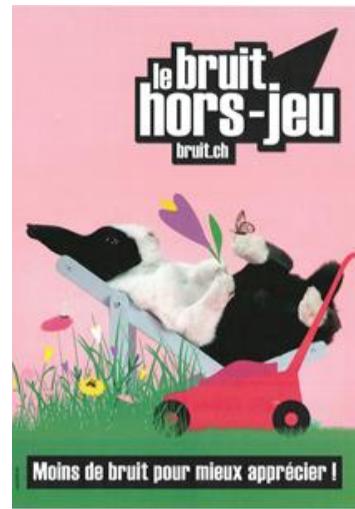
**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent de très bonnes
fêtes de Pâques**



Journée de jardinage silencieux – Moins de bruit pour mieux apprécier !

Le samedi 30 avril 2022, laissez les moteurs dans l'abri jardin et effectuez vos travaux de jardinage à la main.

C'est silencieux, écologique et bon pour la santé - selon la devise « de l'huile de coude plutôt qu'un moteur ». Vous connaissez certainement cette situation : alors que vous vous apprêtez à vous installer confortablement dans votre jardin avec un livre après avoir terminé votre travail, une tondeuse à gazon commence à vrombir dans le voisinage. Et à peine une



pelouse est-elle tondue que trois jardins plus loin, un broyeur de végétaux se met à rugir.

Les jours de beau temps, les tondeuses à gazon et autres machines inondent de bruit le quartier pendant des heures.

Donnez le bon exemple en renonçant aux outils de jardinage motorisés, **le samedi 30 avril 2022**.

Profitez alors pleinement de votre jardin, du calme et de la qualité de vie retrouvés

Lancement de la 3^{ème} édition des mérites de l'économie Riviera-Lavaux

Promove, organisme officiel de promotion économique de la région, a le plaisir d'annoncer le lancement de la 3^{ème} édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux, qui est marquée par l'arrivée de nouvelles personnalités au sein de ses jurys. Destinés à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux, les Mérites de l'Economie récompensent et mettent en lumière ceux qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement contribuent au dynamisme économique et au rayonnement de la région. Les entreprises situées sur ce territoire sont invitées à présenter leur dossier de candidature dès aujourd'hui !

QUATRE MÉRITES ET DEUX PRIX SPÉCIAUX

Un lauréat sera distingué pour chacune des catégories suivantes :

- **ENTREPRENDRE** : Le prix dédié aux jeunes entreprises de moins de 3 ans.
- **IMPACT** : Le prix dédié aux PME qui investissent et créent de l'emploi.
- **PROXIMITE** : Le prix dédié aux commerces, artisans et acteurs locaux.
- **RAYONNEMENT** : Le prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région.

Par ailleurs, au côté des quatre catégories principales, deux thématiques transversales seront également distinguées parmi l'ensemble des candidatures reçues :

- **Le Prix Spécial Développement Durable**, avec l'appui du Bureau de la durabilité de l'Etat de Vaud, distinguera une entreprise selon les objectifs de l'Agenda 2030 et conciliant les trois dimensions du développement durable : efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité environnementale.
- **Le Prix Spécial « Femmes PME »**, en partenariat avec l'association Femmes PME Suisse Romande, mettra en valeur la contribution des femmes au développement économique régional sur la base de plusieurs critères, tels que compétences managériales, créativité et esprit entrepreneurial.

DES PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 50'000 CHF POUR LES FINALISTES ET LES LAURÉATS

Les lauréats des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux seront annoncés lors de la Soirée de remise des Mérites le jeudi 17 novembre 2022 au 2m2c de Montreux en présence de plusieurs centaines de personnes et bénéficieront d'une large couverture médiatique.

De plus, chaque finaliste et lauréat se verra offrir la réalisation d'une vidéo de présentation de son activité qu'il pourra par la suite conserver pour son propre usage.

Enfin, chaque entreprise étant unique avec des enjeux qui lui sont propres, les dotations des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux ont été pensées de manière à pouvoir soutenir concrètement les lauréats dans le développement de leur entreprise et répondre à leurs besoins :

- **ENTREPRENDRE** : Le lauréat bénéficiera d'un capital financier de 15'000 CHF offerts par les communes de la région et 6 mois de coaching offerts par GENILEM.
- **IMPACT** : L'entreprise lauréate remportera une sortie d'entreprise en partenariat avec le Montreux Comedy Festival.
- **PROXIMITE** : L'entreprise lauréate bénéficiera d'un accompagnement d'une valeur de 10'000 CHF en marketing et communication de la part de l'agence De Visu-Stanprod.
- **RAYONNEMENT** : Le lauréat se verra offrir une campagne de communication dans un média international d'une valeur de 10'000 CHF, offerte par Montreux-Vevey Tourisme et Promove.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les entreprises situées sur l'une des 13 communes membres de Promove sont invitées à déposer leur candidature. Les dossiers de candidatures sont à compléter en ligne sur www.lesmerites.ch et sont à soumettre **jusqu'au 30 avril 2022**. Pour rappel, la participation est gratuite.



Conseil communal de Jongny

Dans sa séance du 8 décembre 2021, le Conseil a :

- ✓ accepté le préavis municipal n° 13/2021 relatif au budget 2022 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- ✓ accepté le préavis municipal no 14/2021 relatif au budget 2022 du Fonds culturel Riviera ;
- ✓ accepté le préavis municipal n° 15/2021 relatif au budget communal pour l'année 2022 ;
- ✓ accepté le préavis municipal n° 16/2021 relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026.

Dans sa séance du 16 février 2022, le Conseil a :

- ✓ accepté le préavis municipal n°1/2022 relatif à une demande de crédit pour l'acquisition et l'installation d'écrans pour un affichage numérique frontal dans les salles de classes des élèves de la 1P à 6P dans les Collèges de Jongny.

Opération « Ange de Noël »



Grâce à vos dons et cotisations, l'Entraide familiale de Chardonne-Jongny peut aider ceux qui sont dans le besoin et plus spécialement les enfants. A une vingtaine d'entre eux, « L'Ange de Noël » a pu exaucer leurs vœux !

« Imaginez donc ces visages rayonnants où la magie de Noël a frappé pour émerveiller ces enfants !

Nous sommes tous des anges à chaque fois que nous aidons, c'est la magie de l'amour.

Un grand merci aux donateurs de nos deux communes, sans votre soutien, nous n'y serions pas parvenus.

Mon souhait le plus cher est que « L'Ange de Noël » puisse œuvrer chaque année et que cela devienne une tradition ! ».

Ruth Rinsoz, présidente de l'Entraide familiale

Pour vos dons:

CH 03 8043 0000 0005 9416 0 - Entraide familiale

Banque Raiffeisen de la Riviera, 1804 Corsier-sur-Vevey.

GYM DOUCE • MOBILITÉ • ÉQUILIBRE



Travailler l'équilibre, la coordination, le renforcement musculaire et la souplesse par différents exercices en prévention des chutes, pour conforter la confiance en soi et garder un bon moral.

Ce cours s'adresse aux adultes dès 65 ans.

Leçon découverte offerte.

Jour: mercredi de 15h15 à 16h15
Lieu: salle polyvalente de Jongny

Pour tout renseignement:

Annick Kerler 021 921 09 48 ou 079 360 61 16



SDJ – Prochaines Manifestations

- 1er au 31 mai : Jongny bouge ;
- 22 mai : Randonnée familiale en Reule ;
- 25 juin : Fête des vacances ;
- 10 juillet : Passage du Tour de France ;
- 1er août : Fête nationale.

De plus amples informations suivent dans vos boîtes aux lettres.

Envie de donner un coup de main ? Annoncez-vous comme bénévole auprès de F. Pointet (079 586 64 87)

Lit pour malade à domicile

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny et la commune de Jongny informent la population que des lits électriques pour malades sont à disposition en prêt, gratuitement, sur simple demande.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter à Mme Ruth Rinsoz, au 076 / 822 51 94 ou la commune au 021 / 921 57 69.





La Fête des voisins - vendredi 20 mai 2022

La Fête des Voisins est enfin de retour et nous l'attendions tous avec impatience. Ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles.

La célébration de la Fête des Voisins est l'occasion de créer un environnement chaleureux et convivial entre voisins pour lutter contre l'isolement, renforcer les relations de proximité et contribuer à la cohésion des quartiers. Toutes les générations sont

concernées : enfants, jeunes, parents et seniors.

Pour cet événement, qui a pour but de faciliter les contacts informels entre voisins dans un cadre chaleureux et convivial, la commune vous offre **un kit de fête gratuit** et met à votre disposition des bancs et des tables.

Pour plus de renseignements, contactez le greffe municipal au 021 921 57 69 ou info@jongny.ch.

Chiens en laisse dès le 1^{er} avril

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Toute personne contrevenant à cette règle est sujette à l'amende.



En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage !

Préservons ensemble les narcisses !



Une touche de blanc qui enchantera chaque année la Riviera vaudoise. Une fleur qui incarne non seulement la beauté mais aussi la force. Depuis des

décennies, la neige de mai est un spectacle naturel d'un genre très particulier qui fait de la région un endroit magique pendant un mois. Que nous soyons habitants de la région ou visiteurs de près ou de loin, chacun a ses propres histoires et souvenirs avec ces fleurs enchanteresses.

Malheureusement, cette splendeur blanche est menacée. Depuis plusieurs années, leur nombre ne cesse de diminuer et à certains endroits, elles ne laissent plus qu'imaginer qu'il existait autrefois des prairies fleuries si luxuriantes. C'est pourquoi l'association Narcisses Riviera s'engage depuis plus de vingt ans pour la préservation de cette fleur emblématique. C'est grâce à l'aide de l'association, par exemple, qu'il y a des conventions avec les agriculteurs de la commune de Montreux pour les indemniser en cas de fauchage tardif.

Ou encore que, depuis trois ans, des rangers sont à l'œuvre pendant la période de floraison pour attirer l'attention des visiteurs sur la menace qui pèse sur les narcisses.

Pour ces activités variées, l'association a besoin de bénévoles. Avez-vous envie de passer du temps dans la nature en bonne compagnie et de vous engager pour la préservation d'un patrimoine de la région ? Tous les coups de main sont les bienvenus pour les actions suivantes :

- ✓ Rangers et présence aux stands de sensibilisation pour les week-ends au mois de mai
- ✓ Aide à l'entretien des prairies à narcisses, de juillet à septembre (aide au fauchage, évacuation des foins, élimination des plantes empêchant les narcisses de pouvoir pousser / se développer)
- ✓ Transfert des bulbes à narcisses
- ✓ Préparation des repas pour les bénévoles aux journées d'entretien

En cas d'intérêt, contactez l'association Narcisses Riviera à info@narcisses.ch ou 077 418 17 13

